



Prestone



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Aérosol de Graisse Blanche Holts

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Aérosol de Graisse Blanche Holts
Numéro du produit	HMTN0017A
Identification interne	NQA2405
UFI	UFI: GGN6-40MS-C003-9EQ4
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien automobile. Graisse.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com
Personne à contacter	Contact email address: info@holtsauto.com
Fabricant	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs
--------------------------	--

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Numéro d'appel d'urgence national	<p>+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria)</p> <p>+32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium)</p> <p>+359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria)</p> <p>+38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia)</p> <p>+35722405611; cy-chemregistry@dli.mlsi.gov.cy (Cyprus)</p> <p>+420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic)</p> <p>+45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark)</p> <p>+372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia)</p> <p>+358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland)</p> <p>+ 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France)</p> <p>+49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany)</p> <p>+302106479250; +302106479450; devxp.gcs@aade.gr, environment.gcs@aade.gr (Greece)</p> <p>+36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary)</p> <p>+354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland)</p> <p>+353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland)</p> <p>+390649906140; inscweb@iss.it (Italy)</p> <p>+371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia)</p> <p>+370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania)</p> <p>+320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg)</p> <p>+356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta)</p> <p>+31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands)</p> <p>+4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway)</p> <p>+48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland)</p> <p>+351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal)</p> <p>+40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania)</p> <p>+7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia)</p> <p>+421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia)</p> <p>+ 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia)</p> <p>+34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain)</p> <p>+46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden)</p> <p>+44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)</p>
--	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Aerosol 1 - H222, H229
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Mentions de danger	<p>H222 Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P261 Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
UFI	UFI: GGN6-40MS-C003-9EQ4
Contient	naphtha (petroleum), hydrotreated light

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

naphtha (petroleum), hydrotreated light	30-60%
Numéro CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 265-151-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475133-43-XXXX	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY NAPHTHENIC; BASEOIL - U	10-30%
Numéro CAS: 64742-52-5 Numéro CE: 265-155-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119467170-45-XXXX	
Classification	
Non Classé	

Aérosol de Graisse Blanche Holts

BUTANE	10-30%
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32-XXXX
Classification	
Gaz Infl. 1A - H220	
Press. Gas	
PROPANE	5-10%
Numéro CAS: 74-98-6	Numéro CE: 200-827-9
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21-XXXX
Classification	
Gaz Infl. 1A - H220	
ISOBUTANE	5-10%
Numéro CAS: 75-28-5	Numéro CE: 200-857-2
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485395-27-XXXX
Classification	
Gaz Infl. 1A - H220	
Press. Gas	
Titanium Dioxide	<1%
Numéro CAS: 13463-67-7	Numéro CE: 236-675-5
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489379-17-XXXX
Classification	
Carc. 2 - H351	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Inhalation	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Peut provoquer une irritation des yeux et du système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Éviter le rejet dans l'environnement. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

Classe de stockage Stockage de gaz comprimé inflammable. Distributeurs aérosol et briquets

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

BUTANE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

naphtha (petroleum), hydrotreated light (CAS: 64742-49-0)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5306 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 13964 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1131 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1377 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1301 mg/kg/jour

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY NAPHTHENIC; BASEOIL - U (CAS: 64742-52-5)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.73 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5.58 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.97 mg/kg bw/day
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.74 mg/kg bw/day

Calcium Carbonate (CAS: 471-34-1)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 6.36 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.06 mg/m³
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 6.1 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Court terme Aigu: 6.1 mg/kg/jour

PNEC Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Aérosol de Graisse Blanche Holts

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.
Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Blanc cassé.
Odeur	Solvant.
Point d'éclair	< 20°C Coupelle fermée.
Densité relative	0.80 @ 20°C
Solubilité(s)	Non-miscible à l'eau.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants. Acides forts minéraux.
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes de carbone.
--	---

Aérosol de Graisse Blanche Holts

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Organes cibles Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Inhalation	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses. Peut provoquer une irritation des yeux et du système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
Voie d'exposition	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Informations toxicologiques sur les composants

naphtha (petroleum), hydrotreated light

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 > 5610 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEC 9869 mg/m³, Inhalatoire, Rat Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Fertilité, Etude sur deux générations - NOAEC 20000 mg/m ³ , Inhalatoire, Rat F2a Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité pour le développement: - NOAEC: 23900 mg/m ³ , Inhalatoire, Rat Toxicité pour le développement: - NOAEL: 500 mg/kg bw/day, Cutanée, Rat Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------------------------------	--

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-------------------------------------	--

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
------------------------------	---

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY NAPHTHENIC; BASEOIL - U

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat
--	---

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat
--	---

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	LC50 > 5 mg/l, Inhalatoire, Rat
---	---------------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant.
---	---------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant.
--------------------------------	--------------------

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Négatif.
--	----------

Essais de génotoxicité - in vivo	Négatif.
---	----------

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.
------------------------	---------------------------

Toxicité pour la reproduction

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Etude sur deux générations - NOAEL 1000 mg/kg/jour, Orale, Rat F0 Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité maternelle: - LOAEL: 125 mg/kg/jour, Orale, Rat Tératogénicité: - NOAEL: 2000 mg/kg/jour, Orale, Rat Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------------------------------	--

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-------------------------------------	--

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Non pertinent.
------------------------------	----------------

BUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat

PROPANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	5 000,0

ISOBUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	5 000,0

Calcium Carbonate

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat
--	---

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat
--	---

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	DL ₅₀ > 3 mg/l, Inhalatoire, Rat
---	---

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aucun effet indésirable observé (négatif)

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de données de test particulières disponibles. Scientifiquement injustifié.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - NOAEL > 1000 mg/kg/jour, Orale, Rat F1 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Aucun effet indésirable observé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Classification impossible.

Titanium Dioxide

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas de données de test particulières disponibles. Scientifiquement injustifié. Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 > 6.82 mg/l, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet indésirable observé (non irritant) cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aucun effet indésirable observé (négatif)

Essais de génotoxicité - in vivo Aucun effet indésirable observé (négatif)

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOEL > 7500 mg/kg/jour, Orale, Souris Aucun effet indésirable observé.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur une génération - NOAEL > 1000 mg/kg/jour, Orale, Rat F1 Aucun effet indésirable observé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle: - NOAEL: > 1000 mg/kg/jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

naphtha (petroleum), hydrotreated light

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LL₅₀, 96 heures: 10 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
LL₅₀, 96 heures: 8.2 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	EL50, 48 heures: 4.5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	EL50, 72 heures: 3.1 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOELR, 72 heures: 0.5 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 40 heures: 15.41 mg/l, Tetrahymena pyriformis
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOELR, 21 jours: 2.6 mg/l, Daphnia magna

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY NAPHTHENIC; BASEOIL - U

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LL ₅₀ , 96 heures: 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) NOEL, 96 heures: 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	EL50, 48 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna NOEL, 48 heures: 1000 mg/l, Daphnia magna LL ₅₀ , 96 heures: > 10000 mg/l, Gammarus pulex NOEL, 96 heures: 10000 mg/l, Gammarus pulex
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEL, 72 heures: 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	NOEL, 4 jours: > 1.93 mg/l, Étude d'inhibition de la luminescence de Photobacterium phosphoreum Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEL, 21 jours: 10 mg/l, Daphnia magna
--	--

Calcium Carbonate

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: > 100 % v/v solution saturée, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) NOEC, 96 heures: 100 % v/v solution saturée, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 100 % v/v solution saturée, Daphnia magna NOEC, 48 heures: 100 % v/v solution saturée, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heures: > 14 mg/l, Desmodosmus subspicatus NOErC, 72 heures: 14 mg/l, Desmodosmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées NOEC, 3 heures: 1000 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 14 jours: > 1000 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre) NOEC, 14 jours: 1000 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)

Titanium Dioxide

toxicité aquatique aiguë

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: > 100 - > 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel), Pimephales promelas (Tête-de-boule) CL ₅₀ , 96 heures: > 10000 mg/l, Cyprinodon variegatus
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 100 - > 1000 mg/l, Daphnia magna CL ₅₀ , 48 heures: > 10000 mg/l, Acartia tonsa
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: > 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata CE ₅₀ , 72 heures: > 10000 mg/l, Skeletonema costatum
Toxicité aiguë - microorganismes	NOEC, 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	NOEC, 28 jours: > 1000 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre) NOEC, 28 jours: 0.1 %, Folsomia candida LOEC, 28 jours: 0.3 %, Folsomia candida
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	CL ₅₀ , 14 jours: > 0.87 - > 1.1 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel), Danio rerio
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: > 10 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations écologiques sur les composants

naphtha (petroleum), hydrotreated light

Biodégradation Intrinsèquement biodégradable.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY NAPHTHENIC; BASEOIL - U

Persistance et dégradabilité Non facilement biodégradable.

Calcium Carbonate

Persistance et dégradabilité Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

Titanium Dioxide

Persistance et dégradabilité Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY NAPHTHENIC; BASEOIL - U

Coefficient de partage Non applicable.

Calcium Carbonate

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Titanium Dioxide

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	Pas de données de test particulières disponibles. Scientifiquement injustifié. Information du dossier REACH.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY NAPHTHENIC; BASEOIL - U

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

Calcium Carbonate

Résultats des évaluations PBT et vPvB	La substance est inorganique. Non pertinent.
--	--

Titanium Dioxide

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non pertinent.
--	----------------

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion.
---	---

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit, tel qu'il est fourni, est consigné selon les dispositions des Quantités Limitées.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS (CONTAINS Naphtha (petroleum), hydrotreated light)
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Classe ADR/RID 2.1

Code de classement ADR/RID 5F

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Classe ADN 2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) None

Groupe d'emballage (IMDG) None

Groupe d'emballage (ICAO) None

Groupe d'emballage (ADN) None

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Législation UE

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.
 Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
 Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.
 Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 GHS: Système général harmonisé.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IBC: Le recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (recueil IBC).
 ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
 ONU: Organisation des Nations unies.
 UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Aérosol de Graisse Blanche Holts

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Aerosol 1 - H222, H229: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. Asp. Tox. 1 - H304: Jugement d'expert.
Publié par	Regulatory Specialist
Date de révision	01/02/2022
Révision	2
Remplace la date	14/04/2021
Numéro de FDS	21863
Mentions de danger dans leur intégralité	H220 Gaz extrêmement inflammable. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.